

Ateliers Collectifs

Atelier "Champ professionnel"

Découvrir des métiers
et les modalités du travail en entreprise.

Atelier "Autonomie - Vie pratique"

Être plus à l'aise dans la vie courante, consolider
les savoirs de base et être autonome au quotidien.

Atelier "Communication - Compétences sociales"

Travailler sur le savoir-être afin d'adopter
un bon comportement en entreprise.

Atelier "Multimédia - Vie numérique"

Être opérationnel avec les outils actuels
et autonome avec Internet.

Atelier "Recherche d'emploi"

Jusqu'à 2 ateliers par semaine pour accompagner
le jeune dans sa recherche d'emploi.

Suivi individuel

Tout au long du parcours, les jeunes sont reçus
individuellement par leur référent et suivis en entreprise.
L'accompagnement se fait en concertation
avec les partenaires.



le parcours ensemble

VIVRE ÉMERGENCE

37 rue Louise Weiss 75013 Paris

Tél : 01 45 70 70 10

www.vivre-asso.com

Contact : Olivier MARTIN

o.martin.vivre@gmail.com



ARERAM

RELAIS FORMATION

ARERAM RELAIS FORMATION

153 avenue Jean Lolive 93500 Pantin

Tél : 01 49 91 90 76

areramrelaisformation.com

Contact : Anne-Sophie FRANVILLE

franville.areram@gmail.com



Pass' jeune emploi

Accompagnement vers
l'emploi en milieu
ordinaire de travail



ARERAM



Pour qui ?

Pour les jeunes (16-30 ans) présentant des troubles de l'apprentissage, motivés pour suivre une formation et s'impliquer dans une recherche d'emploi.

Bénéficiaires d'une notification MDPH
ou en cours : RQTH, AAH, AEEH



Comment ?

Prescripteurs : Mission Locale,
Cap Emploi / Pôle Emploi,
Etablissements d'éducation spécialisée
(IME, IMPro, UPI, SEGPA, EDI...)

Convention tripartite pour les jeunes encore
scolarisés en IMPro.

Non rémunéré, totalement pris en charge
par l'AGEFIPH - Formation multimodale
(présentiel, distanciel, autonomie)



motivation

1. - Sas de positionnement

Évaluer la demande durant plusieurs entretiens individuels avec le jeune, sa famille et les partenaires afin d'analyser ses attentes et ses besoins.

Évaluer les capacités dans le cadre du projet professionnel : acquis scolaires, degré d'autonomie sociale et dispositions personnelles du jeune à intégrer un emploi.

Sur 3 semaines (avec 8 ateliers et un entretien)

Évaluation pluridisciplinaire :
Mises en situation, tests psychotechniques,
exercices et restitutions



apprentissage

2. - Élaboration du projet professionnel

Élaborer un projet réaliste et réalisable en vue d'intégrer le milieu ordinaire de travail.

Parcours de 20 semaines (4 jours par semaine) : des ateliers collectifs alternent avec des stages en entreprise et des entretiens individuels.

Évaluation :
Applications en entreprise,
bilans de stages



autonomie

3. - Appui à l'intégration dans l'emploi

Ateliers de recherche d'emploi pour les jeunes ayant validé leur projet de travailler en milieu ordinaire.

Suivi en entreprise pour les jeunes ayant signé un contrat de travail.

Accompagnement de 6 mois